



## L'association Joker, lauréate du prix Atout Soleil

**Pour sa 14<sup>ème</sup> édition, le fonds de dotation « Des Épaules et des Ailes », qui porte l'opération de mécénat Atout Soleil, a choisi de valoriser des initiatives solidaires, intergénérationnelles et innovantes développées pour aider les familles à faire garder les petits et les tout-petits. L'association Joker, implantée à Croissy-sur-Seine dans les Yvelines, fait partie des treize structures lauréates dont le projet sera récompensé le 7 décembre prochain à Paris. Sa particularité ? Proposer un centre de loisirs ouvert sur les temps scolaires pour accueillir des enfants en situation de handicap qui présentent des troubles sévères du langage ou de la communication.**

Priscilla Werba, orthophoniste et fondatrice de l'Association Joker, revient sur l'objectif de son association : *« J'ai créé cette association il y a maintenant 10 ans. Notre mission est de développer des projets construisant au quotidien une dynamique d'épanouissement et de progrès pour les enfants en situation de handicap, leurs parents, et leur entourage. Notre approche consiste à impliquer directement les parents concernés par le handicap d'un jeune enfant afin de développer des projets répondant de façon ajustée à leurs besoins. »*

Le projet présenté dans le cadre de l'opération Atout Soleil concerne le centre de loisirs Bulle d'Air dédié à l'accompagnement d'enfants présentant des troubles sévères de la communication. Priscilla Werba précise ainsi : *« en créant l'association Joker, nous avons ouvert le Centre Bulle d'Air, un centre de loisirs dont la particularité dans le paysage national est d'être ouvert sur les temps scolaires et de proposer à la fois un espace de socialisation, d'apprentissage, de rééducation et de loisirs. Nous accueillons 150 enfants de 0 à 10 ans en situation de handicap, dont les trois quarts présentent des troubles du spectre de l'autisme. Il faut comprendre que la plupart de ces enfants ne peuvent être scolarisés à plein temps, soit parce qu'ils sont trop agités, qu'ils présentent une déficience intellectuelle, ou toute autre difficulté liée à la pathologie. En 2013, nous avons développé au sein du Centre Bulle d'Air une unité de prise en charge précoce des enfants autistes âgés de 0 à 5 ans. Depuis septembre 2020, l'association Joker développe une unité de soutien aux apprentissages pour les enfants de 5 à 8 ans afin d'accroître leur autonomie et améliorer leur inclusion à l'école. L'équipe assure une prise en charge mixte, c'est-à-dire en individuel et en très petits groupes afin de renforcer l'enfant dans sa capacité d'adaptation et de le préparer au fil du temps aux contraintes du milieu ordinaire.*

Le prix Atout Soleil va permettre à l'association Joker de répondre à de nombreux besoins. Priscilla Werba précise : *« la dotation financière va nous permettre d'acheter du matériel et des équipements adaptés au fonctionnement du centre. Les enfants abiment souvent le mobilier et les salles ont aussi besoin d'être réaménagées pour proposer des espaces plus accueillants. Le prix Atout Soleil est aussi essentiel pour mettre en place un fonds de solidarité pour que des familles modestes puissent avoir accès à ce centre de loisirs inclusif. Nous avons par exemple des parents qui ont des jumeaux en situation de handicap et il est primordial qu'ils puissent bénéficier de tarifs préférentiels. Enfin, nous souhaitons aussi profiter de ce prix pour former notre personnel, qui intervient non seulement dans notre centre de loisirs mais qui accompagne aussi gratuitement les aidants des crèches et des écoles dans lesquelles sont scolarisés nos 150 enfants. Merci donc à notre parrain Generali, Loïc Lente Lévêque, qui nous a encouragés à répondre à cet appel à projets. »*